



## Stikeman Elliott classé parmi les 50 meilleurs employeurs au Canada

TORONTO – Le 4 janvier 2010 – Le magazine *Report on Business*, le journal *La Presse* et Hewitt Associates ont reconnu Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. comme l'un des 50 meilleurs employeurs au Canada pour 2010, le classant au 12<sup>e</sup> rang au pays. Les résultats sont tirés d'une étude réalisée auprès de plus de 108 000 employés au Canada et des commentaires formulés par les dirigeants de services des ressources humaines.

« Le cabinet est très heureux d'être reconnu comme l'un des 50 meilleurs employeurs au Canada », a déclaré Pierre A. Raymond, président du conseil de Stikeman Elliott. « C'est grâce à nos employés que nous pouvons offrir à nos clients des services exceptionnels et soutenir énergiquement la concurrence dans une économie en pleine évolution. Par conséquent, nous nous efforçons d'investir considérablement dans notre équipe. »

L'étude évalue des facteurs tels que le souhait de l'employé de demeurer dans son milieu de travail et de progresser, la façon dont les employés présentent leurs employeurs aux autres et leur volonté de participer au succès global de l'organisation. Chacune des mesures prises par le service des ressources humaines d'une organisation en réponse à la récession a également été prise en compte, selon Hewitt Associates, la société d'experts-conseils qui a recueilli les données.

« Cette reconnaissance est tout particulièrement réjouissante étant donné que le fait de figurer parmi les 50 meilleurs employeurs témoigne directement de l'avis de nos employés », a affirmé M. Raymond. « Cette distinction confirme les efforts que nous déployons pour être à l'avant-garde sur le plan du recrutement, de la formation et du maintien en poste des employés et nous donne un certain nombre d'idées précieuses en ce qui a trait à la façon dont nous pouvons continuer à améliorer notre milieu de travail. »

Le cabinet a été classé parmi les 50 meilleurs employeurs tout juste après avoir été reconnu, pour une deuxième année consécutive, comme l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada dans le cadre d'une étude réalisée par le magazine *Maclean's* et MediaCorp. et comme l'un des 90 meilleurs employeurs de la région du Grand Toronto dans le cadre d'une étude réalisée par le *Toronto Star*.

Stikeman Elliott estime que ses programmes de formation complets, les avantages et le milieu de travail novateurs qu'il offre et son engagement à s'acquitter de façon exemplaire de sa responsabilité sociale d'entreprise sont des caractéristiques clés du succès de son engagement envers les employés:

**Formation et perfectionnement** – Le cabinet encourage le perfectionnement professionnel et offre de l'aide en matière de formation continue aux employés inscrits à des programmes d'études admissibles. Le programme interne « SE University » permet à tous les membres du cabinet de croître sur le plan professionnel et de perfectionner leurs compétences grâce à des modules en ligne, à des formations en groupe et à des services personnalisés d'accompagnement professionnel. Les jeunes avocats et les étudiants en droit peuvent améliorer leurs compétences juridiques et commerciales en bénéficiant d'un programme dynamique de formation juridique permanente et d'occasions de travailler en détachement auprès d'autres bureaux du cabinet ou de clients.

**Avantages et conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle** – Le cabinet a adopté des politiques avant-gardistes en matière d’horaires variables, de télétravail et de congés parentaux, notamment le programme d’assistance individuelle pour faciliter le retour au travail. Les avantages sociaux comprennent une assurance médicale et dentaire complète et un programme d’aide aux employés. Les comités de bien-être offrent des ressources aux membres du cabinet et invitent des conférenciers à faire des présentations sur la nutrition, la gestion du stress et la planification financière.

**Diversité** – Le cabinet a pris plusieurs mesures en matière d’intégration, y compris des activités de recrutement au sein de diverses communautés, du mentorat personnalisé ainsi que la reconnaissance des congés religieux et culturels. Un programme externe comprend d’importants projets d’action sociale auprès des écoles et des groupes communautaires et la participation à des organismes dont Pathways to Education et la Black Business and Professional Association. Il soutient également les programmes communautaires visant à aider les avocats étrangers à obtenir leurs titres de compétences au Canada.

**Projets pour les femmes** – Les projets de Stikeman Elliott à l’intention des femmes englobent des programmes de leadership et de développement des affaires, ainsi que des politiques et des programmes visant à les aider à remplir leurs obligations familiales et à atteindre un bon équilibre entre leur travail et leur famille. Certains de nos programmes visant à promouvoir le succès professionnel des femmes au sein du cabinet comprennent des mesures de recrutement ciblées, le perfectionnement professionnel, la formation axée sur les compétences, les événements de réseautage et les programmes de mentorat.

**Programme VirageVert/GoingGreen** – En 2009, Stikeman Elliott est devenu le premier cabinet d’avocats national à obtenir la certification de carboneutralité après la mise en œuvre d’initiatives visant à diminuer la consommation d’énergie et les déchets et le cabinet continue d’explorer des façons de réduire son empreinte carbone à l’échelle nationale.

**Engagement envers la communauté** – Le cabinet offre son soutien aux membres qui prennent l’initiative d’organiser des projets communautaires ainsi que des dons jumelés pour les heures consacrées au bénévolat au sein d’organismes de bienfaisance. Les membres du cabinet viennent en aide à une soixantaine d’organismes, que ce soit par l’entremise d’activités bénévoles, de sensibilisation ou de financement, recueillant plus de 1 000 000 \$ chaque année au pays.

---

## À PROPOS DE STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., S.R.L.

Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. est l’un des plus grands cabinets en droit des affaires du Canada, comptant plus de 500 avocats dans cinq bureaux d’un bout à l’autre du pays. Le cabinet est un chef de file au Canada dans tous ses champs de pratique principaux : le financement des entreprises, les fusions et acquisitions, le droit bancaire, le droit commercial et le droit des sociétés, le droit immobilier, le droit fiscal, l’insolvabilité, le financement structuré, la concurrence, l’infrastructure, les télécommunications, la propriété intellectuelle, le droit du travail et le litige commercial. Il a acquis une connaissance approfondie de nombreux secteurs, comme les banques, l’assurance, l’énergie, les mines et la technologie. Le cabinet fait toujours excellente figure dans les tableaux et les répertoires comparatifs professionnels concernant les marchés financiers canadiens et les fusions et acquisitions canadiennes et internationales. Il se classe parmi les premiers cabinets canadiens en litige commercial, selon la publication canadienne Lexpert. Stikeman Elliott a des bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Calgary et Vancouver, ainsi qu’à Londres, New York et Sydney. Le cabinet s’est classé parmi les 50 meilleurs employeurs au Canada pour 2010 et figure parmi les 100 premiers employeurs au Canada et parmi les 90 premiers employeurs de la région du Grand Toronto pour 2010 et 2009.

Pour plus de renseignements sur Stikeman Elliott, veuillez consulter notre site Web à l’adresse [www.stikeman.com](http://www.stikeman.com).

## PERSONNES RESSOURCES AUPRES DE MEDIAS

Mirabel Paquette  
Directrice, marketing et communications  
(514) 397-3307 [mpaquette@stikeman.com](mailto:mpaquette@stikeman.com)